



## Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Roseraie tenue le **27 septembre 2023** à 18h30 en présence au SALON DU PERSONNEL de l'école La Roseraie.

Sont présents :

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| - Salvatore Mancini       | Membre parent                            |
| - Justine Tremblay-Angers | Membre parent                            |
| - Julie Geoffrion         | Membre parent                            |
| - Mylaine Grenier         | Membre parent                            |
| - Jessyka Pepin           | Membre parent                            |
| - Hélène Lepage           | Membre représentant personnel de soutien |
| - Natasha Nadeau          | Membre représentant personnel de soutien |
| - Benoit Denault          | Membre représentant personnel enseignant |
| - Marie-Ève Cusson        | Membre représentant personnel enseignant |
| - Andréane Lessard        | Membre représentant personnel enseignant |
| - Nancy Marshall          | Directrice                               |

Quelques personnes du public étaient présentes.

---

### 1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

À **18h31**, Madame Nancy Marshall se propose pour animer la rencontre dans l'attente de la désignation du président/e du conseil d'établissement.

Madame Marshall demande aux membres du CE de faire un tour de table pour se présenter.

### 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel quel.

### 3 DÉSIGNATION DES OFFICIERS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

#### 3.1 Désignation d'une secrétaire

Madame Justine Tremblay-Angers propose Madame Julie Geoffrion pour agir à titre de secrétaire pour l'élection et pour l'année 2023-2024.  
Madame Julie Geoffrion accepte.

Il est proposé de désigner Mme Geoffrion comme secrétaire pour l'élection et pour l'année.

**CE-23-24-02** **Adopté à l'unanimité.**

#### 3.2 Désignation à la présidence d'élection et nomination d'un scrutateur

Monsieur Salvatore Mancini propose Madame Nancy Marshall comme présidente d'élection.

Madame Nancy Marshall accepte.

Madame Maryline Gemme et Madame Emy Hudon-Godbout se proposent comme scrutatrices.

Il est proposé de désigner Mme Marshall à la présidence de l'élection et Madame Hudon-Godbout comme scrutatrice.

**CE-23-24-03** **Adopté à l'unanimité.**

#### 3.3 Adoption de la procédure d'élection

Madame Nancy Marshall fait la lecture de la procédure d'élection.

Madame Nancy Marshall propose l'adoption de la procédure tel quel.

**CE-23-24-04** **Adopté à l'unanimité.**

#### 3.4 Désignation de la présidence

Madame Nancy Marshall fait la présentation du rôle de la présidence.

Monsieur Benoit Denault propose Monsieur Salvatore Mancini pour le rôle de président.

Monsieur Salvatore Mancini accepte.

Il est proposé de désigner Monsieur Salvatore Mancini comme président du CÉ pour l'année 2023-2024.

**CE-23-24-05** **Adopté à l'unanimité.**

### 3. Désignation de la vice-présidence

Madame Nancy Marshall fait la présentation du rôle de la vice-présidence.

Madame Mylaine Grenier se propose comme vice-présidente.

Il est proposé de désigner Madame Mylaine Grenier comme vice-présidente du CÉ pour l'année 2023-2024.

**CE-23-24-06**

**Adopté à l'unanimité.**

Fermeture de la période d'élection à 18h47.

## 4 ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2023

Personne ne demande que le procès-verbal soit lu lors de la rencontre.

Madame Marie-Ève Cusson mentionne une coquille dans le procès-verbal au sujet de l'exposition scientifique qui a eu lieu au 3<sup>e</sup> cycle.

Madame Nancy Marshall fait une modification à la définition de l'acronyme CCQ au procès-verbal, une erreur s'était glissée.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**CE-23-24-07**

**Adopté à l'unanimité**

Suivis au procès-verbal :

- Bilan de l'année (sondage) : à venir lors du mot de la présidence
- Précision concernant le budget de l'école :
  - Enveloppes budgétaires ne suivent pas l'inflation
  - 14 élèves de moins dans l'école, donc un budget moins élevé
- Baisse concernant la lecture à l'école :
  - Choix de la direction de mettre 1432 \$ de moins que les années précédentes concernant la lecture pour augmenter les budgets de classe et des arts plastiques.
- Contribution financière des parents (effets scolaires) :
  - Vérification de certains items concernant les fournitures scolaires
    - Nombre d'items et choix validés par les enseignants des différents niveaux
    - Puisque le cahier Majesté n'a pas été acheté, les élèves n'auront pas accès à la plateforme en ligne.
    - Quantité de feuilles en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année revue à la baisse.
- Projet de la plate-bande en avant de l'école
  - Facture toujours pas reçue (Julien Charbonneau)
- Budget résiduel pour les sorties à la fin 2022-2023

- Suggestion de débiter la recherche en juin passé – fait pour quelques niveaux
- Autobus davantage disponibles cette année pour les sorties.

## 5 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Salvatore Mancini souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et au public. Monsieur Mancini précise le rôle et fonction des substituts et du public.

## 6 MOT DE LA DIRECTION

Madame Nancy Marshall fait le point sur le projet sur la formation des médiateurs en lien avec le banc de l'amitié. Le processus d'entrevues est débuté et la formation des médiateurs se fera sous peu. Les médiateurs devraient être prêts pour début décembre.

Madame Nancy Marshall mentionne que l'activité parascolaire « multisport » débutera sous peu. Nous avons 23 inscriptions sur une possibilité de 25 places.

## 7 PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Salvatore Mancini explique la procédure pour le point « parole au public ».

Monsieur Salvatore Mancini ouvre la première période de parole au public.

- Madame Sharmila Jiva se questionne concernant les budgets résiduels de la campagne de financement pour les élèves de 6<sup>e</sup> année (2022-2023)

Madame Marshall mentionne qu'il reste 2108\$, somme transférable aux 6<sup>e</sup> années de cette année, comme prévu par le CÉ l'an passé.

- Mme Marilyne Gemme pose une question concernant le début des activités de la bibliothèque.

Madame Marshall mentionne que la bibliothèque débute officiellement le 2 octobre 2023. Madame Mylaine Grenier sera la responsable de la bibliothèque 2023-2024. Des bénévoles doivent aussi être recrutés et on doit faire l'organisation d'un horaire en conséquence.

La bibliothèque sera aussi utilisée par les hygiénistes dentaires cette semaine. Madame Mylaine Grenier ajoute que les codes des élèves sont habituellement reçus vers la 3<sup>e</sup> semaine de septembre pour pouvoir emprunter les livres.

Monsieur Salvatore Mancini met fin à la période de parole au public.

## 8 RÔLE, POUVOIR ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Salvatore Mancini présente une capsule provenant de la formation obligatoire pour les membres du CE concernant les rôles, pouvoir et fonctionnement du conseil d'établissement.

Monsieur Salvatore Mancini fait certaines précisions concernant le nombre de membres, les considérations éthiques, les rôles et responsabilité, l'assiduité et l'engagement et le travail d'équipe. Monsieur Mancini mentionne l'importance de prendre connaissance des documents remis afin de prendre des décisions éclairées lors des séances.

Monsieur Mancini fait aussi état des rôles du représentant du comité de parents.

Monsieur Mancini fait la distinction entre les termes « adopter » (plein pouvoir de le modifier, amender, recevoir) et « approuver » (donner son accord).

Monsieur Mancini fait un rappel des bonnes pratiques de gouvernance qui ont été adoptées à la séance du 28 septembre 2022.

- Résolutions en bloc
- Propositions simples sans individus nommés
- Minimum d'envoi de courriels
- Processus de préparation bien établi avec la direction
- Utilisation des outils technologiques

Monsieur Mancini présente les résultats du sondage complété par les membres du CÉ 2022-2023

- Problématique en lien avec la durée des rencontres
  - Recommandation : diminution de lecture durant les séances
- Préparation des rencontres
  - Difficulté à envoyer les documents une semaine à l'avance
  - Recommandation de Madame Hélène Lepage : rendre les documents disponibles avant le dimanche précédent (le vendredi de la semaine précédente)
    - Madame Nancy Marshall et Monsieur Salvatore Mancini évalueront la possibilité de se rencontrer avant pour déposer les documents d'avance (le dimanche de la semaine précédente).
- Présentations du CSSP
  - Autant d'avis favorables que défavorables
  - Recommandation : évaluer la possibilité de traiter un des sujets et d'inviter un membre du CSSP si le temps le permet
- Fonctionnement général du CE
  - Limiter les rencontres à 2h30
  - Recommandation : instauration d'un gardien du temps, limiter le temps alloué par point.

Mme Marshall précise qu'elle a déposé le document sur les rôles et pouvoirs du CÉ dans l'équipe Teams du conseil d'établissement (section générale).

## 9 DOCUMENTATION À COMPLÉTER

### 9.1 Formulaire de dénonciation d'intérêts

- Madame Nancy Marshall explique la notion de conflits d'intérêts et remet la feuille de dénonciation de conflit d'intérêts.
- La feuille doit être complétée et remise à la fin de cette présente rencontre.

### 9.2 Liste de renseignements sur les membres, substituts et autres parties prenantes

- Monsieur Salvatore Mancini présente la liste de renseignements sur les membres et invite les membres du CÉ à la vérifier et à compléter les informations au besoin.

## 10 POINTS DE DÉCISION

### 10.1 Règles de régie interne 2023-2024

- Monsieur Salvatore Mancini explique les modifications par rapport aux règles 2022-2023
  - Modification de la localisation des séances au point calendrier (en présence exclusivement)
  - Public : mode de fonctionnement de la période de parole au public – modification de l'article de référence
  - Ordre du jour : ajout d'un point 5 jours avant la séance plutôt que 10
  - Vote secret : « la présidence acquiesce à la demande sans débat »
  - 7. Parole au public : il faut modifier par « 2 paroles au public » au lieu « d'une »
  - 10.3 : faire l'accord avec « entérinée » et « résolution »
  - 10.2 et 10.6 : la portion où il est question d'être à distance est éliminée
  - Procès-verbal : les noms des invités et membres du public qui prennent la parole lors de la séance doivent être inclus dans le procès-verbal.
- Annexe A : Ordre de substitution
  - Monsieur Salvatore Mancini appelle le huis clos à 19h54
  - Les membres du public quittent la réunion
  - Proposition par Madame Nancy Marshall d'effectuer une pige qui déterminera l'ordre de remplacement des substituts, puis d'élaborer un calendrier rotatif pour les séances.
  - Madame Nancy Marshall propose cette procédure, à la suite de la présentation du calendrier des rencontres, après discussion avec les substituts de leurs intérêts.

Il est proposé d'adopter les règles de régie du CÉ avec les modifications mentionnées ci-haut.

**CE-23-24-08**

**Adopté à l'unanimité**

Fermeture du Huis clos 19h58

### 10.2 Répartition du budget de fonctionnement de 325\$ du conseil d'établissement.

- Madame Nancy Marshall fait une présentation du budget annuel de fonctionnement du CÉ pour l'année scolaire 2023-2024 et les membres du CÉ ont échangé à ce sujet.
- Il est discuté d'inclure des frais de déplacement, de gardiennage, des frais de formation et un repas de fin d'année.
- Personne ne demande le vote.

Il est proposé d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 avec la répartition proposée ci-haut.

**CE-23-24-09**

**Adopté à l'unanimité**

### 10.3 Calendrier des rencontres 2023-2024

Proposition du calendrier de rencontres par Monsieur Salvatore Mancini

Les dates suivantes sont proposées :

Mercredi 27 septembre 2023

Mardi 24 octobre 2023

Mercredi 6 décembre 2023

Mercredi 31 janvier 2024

Mercredi 20 mars 2024

Mercredi 24 avril 2024

Mercredi 15 mai 2024

Mercredi 12 juin 2024

Début des rencontres : 18h30

Il est proposé d'adopter le calendrier et l'heure du début des rencontres mentionnés ci-haut.

**CE-23-24-10**

**Adopté à l'unanimité**

10.4 Reconduction du bulletin « Les lendemains du CÉ »

- Discussion sur la pertinence de reconduire le bulletin pour l'année 2023-2024
  - Madame Julie Geoffrion et Madame Jessyka Pepin se proposent pour rédiger le bulletin

Il est proposé de reconduire le bulletin « les lendemains du CÉ ».

**CE-23-24-11**

**Adopté à l'unanimité**

10.5 Sorties et activités éducatives complémentaires 2023-2024 (approbation)

- Madame Nancy Marshall présente les activités qui nécessitent l'approbation par les membres du CE (en dehors des heures de classe – dîner ou après la classe)

Il est proposé d'approuver les activités éducatives complémentaires.

**CE-23-24-12**

**Approuvé à l'unanimité**

10.6 Conférence aux parents (Approbation)

- Madame Nancy Marshall présente la mesure 15025 en lien avec la possibilité de faire des conférences aux parents.

Elle propose l'Académie Dre Nadia

- Sujet : Les enfants et la technologie numérique
- En visioconférence
- 1300\$
- Monsieur Salvatore Mancini propose de remettre le projet à l'OPP
- Madame Jessyka Pepin se propose pour diffuser de l'information concernant des conférences gratuites
- Madame Julie Geoffrion propose de reporter l'enveloppe budgétaire et de l'utiliser selon les besoins de l'école.
- Madame Mylaine Grenier demande le vote :

- En faveur de la proposition de Madame Nancy Marshall : 0
- Contre la proposition : 8
- Abstention : 2

**CE-23-24-13**

**Rejeté à majorité**

**10.7 Demande des enseignantes de 6<sup>e</sup> année (Approbation)**

- Madame Nancy Marshall présente la campagne de financement qui a été approuvée l'an passé pour les produits de l'érable, qui bénéficiera cette année à toute l'école (projet cour d'école).
- Les enseignantes de 6<sup>e</sup> année demande que la portion amassée par les 6<sup>e</sup> année soit redonnés aux 6<sup>e</sup> années pour la fête de fin d'année.
- Madame Marie-Ève Cusson explique que les 6<sup>e</sup> année voudraient conserver l'argent ramassé, voir même obtenir minimalement la manque à gagner.
- Madame Nancy Marshall présente le budget prévu pour les fêtes de fin d'année pour les 6<sup>e</sup> année.
  - Coût total prévu : 4531\$
  - Budget résiduel : 2108\$
  - Manque à gagner : 2423\$
- Il est proposé que les élèves de 6<sup>e</sup> année puissent garder le montant de la campagne de financement jusqu'à un maximum de 2423\$ et qu'advenant un montant inférieur au montant des activités, le reste de la campagne-école comblera le manque nécessaire à l'exécution de l'activité.  
Le vote est demandé.

- Faveur : 8
- Contre : 0
- Abstention : 2

**CE-23-24-14**

**Approuvé à la majorité**

20h47 : Madame Justine Tremblay-Angers quitte la rencontre

**10.8 Dérogation à la politique alimentaire (Approbation)**

- Madame Nancy Marshall présente la politique alimentaire et propose de déroger à la politique alimentaire à différents moments précis dans l'année
  - Halloween
  - Noël
  - Pâques
  - Activités de fin d'année
  - Semaine du service de garde
  - Activité spéciale lors du cours d'anglais (chips)

Il est proposé d'approuver la dérogation aux moments proposés ci-haut.

**CE-23-24-15**

**Approuvé à l'unanimité**

#### 10.9.1 Utilisation du fond à destination spéciale (Adoption)

- Monsieur Salvatore Mancini explique le fond à destination spéciale
- Intérêts : 222\$ (2022) + 1706\$ (2022-2023)

Il est proposé d'accepter le dépôt des intérêts de 2021-2022 et de 2022-2023 et de le déposer dans le projet « cour d'école ».

#### **CE-23-24-16**      **Adopté à l'unanimité**

- Caisse scolaire
  - Ateliers durant l'année (100\$ par atelier pour un maximum de 3000\$ par établissement)
  - 500\$ parce que l'école est membre de la caisse scolaire
  - 2500\$ pour le budget des enseignants, 500\$ pour le projet « cour d'école ».

Il est proposé d'accepter le don de la caisse Desjardins pour un maximum de 3000\$, dont 2500\$ pour le budget de classe des enseignants qui auront fait les ateliers et 500\$ pour le projet « cour d'école ».

#### **CE-23-24-17**      **Adopté à l'unanimité**

- Colle-à-moi
  - Pourcentage qui revient à l'école de la vente d'étiquettes
  - 171,56\$
  - Projet cour d'école

Il est proposé d'accepter la somme de 171,56 de colle à moi et de la déposer dans le projet « cour d'école ».

#### **CE-23-24-18**      **Adopté à l'unanimité**

#### 10.9.2 Sortie au fond

- Cour d'école
- 6617\$ pour payer une partie des travaux qui sont débutés pour le projet « cour d'école »
- Autorisation de dépenser le total du fond à destination spéciale pour le projet le cour d'école

Il est proposé d'autoriser la sortie de 6 617\$ pour payer une partie des travaux qui sont débutés pour le projet « cour d'école » et par le fait même d'autoriser la sortie complète de la somme pour payer les travaux à venir.

#### **CE-23-24-19**      **Adopté à l'unanimité**

## 11 POINTS D'INFORMATION

### 11.1 Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

- Monsieur Salvatore Mancini rappelle l'obligation pour les membres de suivre la formation et le conseille fortement aux substituts.

- Monsieur Salvatore Mancini mentionne que les présidences des CÉ assumeront le rôle de vérification auprès des membres pour s'assurer que la formation est suivie.
- 11.2 Appel de candidature pour deux membres de la communauté
  - Monsieur Salvatore Mancini explique la procédure pour poser une candidature.
- 11.3 Suivi au budget de l'école
  - Madame Nancy Marshall fait un résumé de l'avancement du projet cour d'école.
- 11.4 Projet éducatif, plan d'action et plan de lutte à la violence et à l'intimidation (suivi)
  - Madame Nancy Marshall fait le point sur le développement du projet éducatif 2023-2027
  - Plan d'action a été fait en entier – suivi au prochain CÉ
  - Rencontre 10 octobre 2023 avec le comité du projet éducatif, Madame Marshall invite les parents du CE (13h à 15h) à participer à cette rencontre.
  - Madame Marshall rappelle que les objectifs sont dictés par le centre de services (augmenter la proportion d'élèves ayant 70% et plus en lecture, écriture et mathématique / résoudre) afin de se coller aux objectifs ministériels.
  - Plan de lutte à la violence et l'intimidation
    - Ajout d'un aspect sur violence à caractère sexuel
    - Rencontre comité mode de vie
    - Suivi au prochain CÉ
- 11.5 Fond à destination spéciale (suivi)
  - Présentation des dépenses des finissants de l'an passé.
- 11.6 Projet « Embellissement de la cour d'école » (suivi)
  - Phase 1 terminée bientôt avec réparation de l'asphalte (butte, espace pour le module de jeu et arbres) et la livraison du module de jeu prévu le 30 novembre
  - Ballon rotatif (6000\$) à voir selon les résiduels du budget de la phase 1
- 11.7 Parole à l'OPP
  - Invitation à la responsable de l'OPP à parler des projets de l'OPP.
  - Madame Sharmila Jiva mentionne que la première rencontre de l'OPP aura lieu le 11 octobre 2023.
  - Madame Nancy Marshall mentionne que les parents de l'OPP, grâce à leur implication, bonifieront les profits de la campagne de financement des produits de l'érable (48% des profits au lieu de 44%).
- 11.8 Parole aux enseignants
  - Monsieur Denault mentionne que l'équipe de basketball est formée.
- 11.9 Parole aux représentants du personnel de soutien
  - Natasha Nadeau parle des rencontres avec la policière communautaire qui fera des ateliers auprès de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> cette année.
- 11.10 Parole aux représentants du service de garde
  - Madame Hélène Lepage fait état de la première journée pédagogique (épluchette de blé d'inde et hot dog). Appréciation de la part des élèves.
  - Sortie à l'Île St-Bernard se remplit rapidement pour la prochaine pédago.
- 11.10 Parole au représentant du comité de parents
  - Première rencontre jeudi le 5 octobre 19h15 (Assemblée générale)
  - Monsieur Salvatore Mancini invite tous les parents à participer (siège social du CSSP).

## 12 COMMUNICATIONS

- 12.1 Correspondance reçue
- Aucune communication reçue.
- 12.2 Parole aux membres
- Personne ne demande de droit de parole.

## 13 PAROLE AU PUBLIC

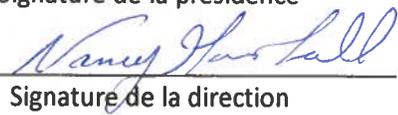
- Madame Sharmila Jiva demande des détails de la phase 2 du projet de la cour d'école
  - Madame Nancy Marshall mentionne qu'une classe extérieure fait partie de la phase 2.
- Madame Jiva demande à madame Marshall les détails sur le moyen de recueillir l'argent de la campagne financement des produits de l'érable
  - Chèques ou argent comptant seulement pour le moment, mais à valider car un autre mode de paiement pourrait être demandé (payer via internet).

## 14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Benoit Denault propose la levée de la séance à **21h23**.

CE-23-24-20

Adopté à l'unanimité.

	
Signature de la présidence	Date
	
Signature de la direction	Date

